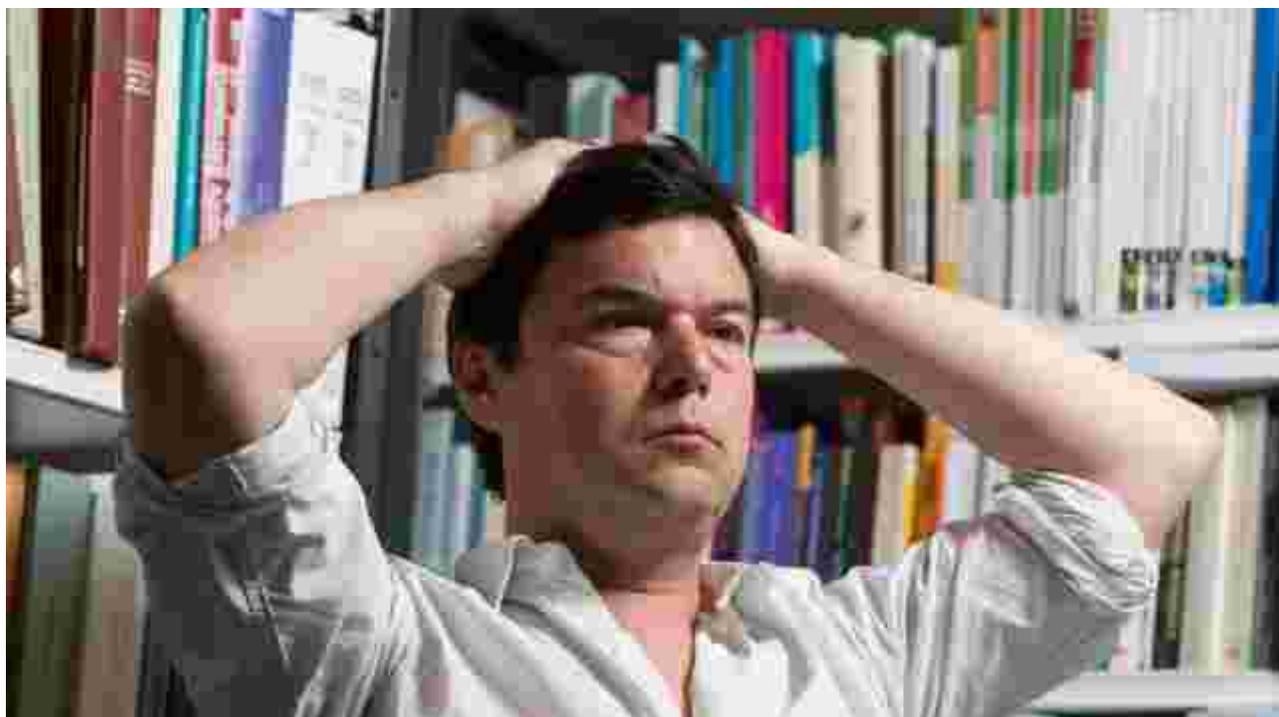


Thomas Piketty : « Oui, on peut combattre les inégalités !

»

alternatives-economiques.fr/thomas-piketty-oui-on-combattre-inegalites/00090311



Pour passer directement à l'entretien, [cliquer ici](#)

« *C'est la première fois que je deviens président de quelque chose !* », lance Thomas Piketty avec un grand sourire en juillet dernier. Ses pairs viennent de l'élire à la tête d'Ecineq, une société savante destinée à lutter contre les inégalités. L'économiste profite de son discours « présidentiel » pour présenter en avant-première quelques-unes des idées fortes de son dernier livre *Capital et idéologie* publié en France mi-septembre, en attendant une sortie aux Etats-Unis au printemps 2020.

Il sait qu'il est attendu au tournant. Après les 2,5 millions d'exemplaires vendus de son précédent ouvrage, les lecteurs critiques se demandent s'il est capable de se renouveler. Et l'effet de surprise du « phénomène » Piketty jouera moins. « *Pourtant, c'est mon meilleur livre !* », argumente le chercheur dans son bureau de l'Ecole d'économie de Paris en cette rentrée. Que trouve-t-on dans ce nouvel opus imposant de 1 200 pages ?

Un bilan historique

On revient sur ce qui a fait le succès du livre précédent : le constat empirique de la dynamique des inégalités sur une longue période. Le propos est à la fois plus historique – on remonte jusqu'au XVIIIe siècle – et plus large, couvrant de nombreux pays européens, en particulier la France et le Royaume-Uni, mais aussi les Etats-Unis, avec de

longs passages sur l'Inde et la Chine, des excursions au Brésil, en Russie, en Iran et dans bien d'autres pays. Bref, une approche moins occidentalocentrée que le précédent, qui portait essentiellement sur la France et les États-Unis.

La Révolution française n'a pas changé grand-chose à la concentration des richesses

On constate alors que la Révolution française n'a pas changé grand-chose à la concentration des richesses. En fait, à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, comme le Royaume-Uni, est plus inégalitaire que sous l'Ancien Régime ! La véritable révolution a lieu au cours du XXe siècle avec l'émergence d'une classe moyenne patrimoniale : les 10 % les plus riches perdent du poids au profit des 40 % qui suivent. Une bonne partie du livre est consacrée à expliquer les raisons de cette dynamique historique.

Au-delà des chiffres

Mais le livre va au-delà des chiffres. Les lecteurs curieux pourront retrouver un article publié par Thomas Piketty en 1995 dans le *Quarterly Journal of Economics*, une revue pure et dure d'économistes scientifiques. Le texte suit les canons de l'orthodoxie de l'époque, un travail uniquement théorique « avec agents rationnels » qui cherche à répondre à la question suivante : pourquoi des gens de même niveau de revenus votent-ils différemment ? La réponse était que les idées auxquelles ils sont confrontés au cours de leur vie jouent un rôle.

Durant les vingt-cinq années qui ont suivi, le jeune économiste s'est mué en collecteur de données pour établir le constat le plus juste possible sur l'évolution des inégalités. Cela a donné un premier livre, *Les hauts revenus en France au XXe siècle*, publié en 2001, avant son best-seller mondial de 2013 : *Le capital au XXIe siècle*.

La partie la plus originale du livre propose une analyse socio-électorale des votes en fonction des niveaux de diplôme, de revenus et de patrimoine

Dans *Capital et Idéologie* qui sort aujourd'hui en librairie, le chercheur n'a pas oublié son questionnement des années 1990 : la partie la plus originale du livre propose une analyse socio-électorale des votes en fonction des niveaux de diplôme, de revenus et de patrimoine. Il montre que les partis sociaux-démocrates en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans d'autres pays, aussi différents soient-ils, ont tous connu la même évolution : alors que des années 1950 à 1980, ils rassemblaient les votes des moins qualifiés et des plus pauvres, ils sont devenus le parti des plus diplômés.

Abandonnant les moins favorisés à leur sort, ils ont enfourché l'idéologie « propriétaire » célébrant le droit de propriété, s'appuyant sur sa dimension émancipatrice – tout le monde a le droit de posséder quelque chose et de bénéficier de la protection de l'État pour le conserver –, mais en oubliant son aspect inégalitaire, les plus riches accumulant sans limite. Plusieurs chapitres démontrent que c'est le retour d'une idée développée au cours du XIXe siècle.

Les moins favorisés abandonnés

Avant cela, la social-démocratie a développé l'Etat-providence au cours du XXe siècle, l'impôt progressif et la protection des chômeurs, les systèmes de retraites et le salaire minimum. Thomas Piketty ne jette pas le bébé avec l'eau du bain. Mais il reproche aux partis de gauche d'avoir abandonné la défense des moins favorisés. Ces derniers se sont alors de plus en plus réfugiés dans l'abstention ou le soutien à l'extrême droite.

La montée d'un électorat « social-nativiste », selon le terme de Thomas Piketty pour désigner ceux qui se posent en défenseurs des petits contre les élites et les immigrés, n'a rien d'inéluctable

Et c'est bien dans ce sens-là que cela s'est produit : ce sont les partis de gauche qui ont abandonné ceux du bas, pas ceux du bas qui ont abandonné les partis de gauche. Le mouvement a démarré avant la montée des partis d'extrême droite en Europe et il a aussi eu lieu dans les pays sans clivage migratoire.

Aussi, la montée d'un électorat « social-nativiste », selon le terme de Thomas Piketty pour désigner ceux qui se posent en défenseurs des petits contre les élites et les immigrés, n'a rien d'inéluctable. Si les partis de gauche renouent avec des programmes de lutte contre les inégalités et remettent en cause l'accumulation sans limite de la propriété, ils pourront espérer regagner l'électorat populaire.

Un nouveau socialisme

Comment faire ? Toute la fin du livre met sur la table plusieurs « *éléments pour un socialisme participatif* ». Le capitalisme étant assimilé à la glorification de la propriété privée, le chercheur veut montrer qu'« *il est possible de dépasser réellement et durablement le capitalisme* ». Il n'existe pas de formule magique, ou mathématique, permettant de définir le niveau « optimal » d'inégalités. Toute l'analyse historique et géographique du livre était là pour repérer les idéologies qui servent à justifier les inégalités et trouver dans le champ des expériences historiques les pistes qui pourraient être efficaces pour les réduire.

Profiter des recettes pour distribuer à chacun une dotation en capital, une sorte d'héritage pour tous

Et il y en a plusieurs : donner plus de pouvoir aux salariés dans les entreprises, revenir à une fiscalité très progressive, à taux élevé, comme celle qui avait cours entre les années 1930 et les années 1980, et profiter des recettes pour distribuer à chacun une dotation en capital, une sorte d'héritage pour tous. Il faut aussi un fort investissement éducatif pour lutter contre l'injustice scolaire, une Europe plus démocratique qui remette en cause la libre circulation des capitaux et se donne les moyens de les contrôler pour savoir qui possède quoi.

Comme rarement dans les livres d'économistes, le ton est humble, les propositions

avancées avec prudence, mises en débat plus qu'en catéchisme. Humbles mais fermes sur le fond de l'analyse qui les nourrit : il n'existe aucun droit à une propriété privée inviolable. L'accumulation est le fruit d'un processus social, pas individuel. « *Dans ces conditions, il est parfaitement logique que les personnes ayant accumulé des détentions patrimoniales importantes en rendent une fraction chaque année à la communauté.* »

Qu'elles plaisent ou non, il va falloir faire avec les idées de Thomas Piketty. A 48 ans, l'économiste en est déjà à son deuxième livre majeur. « *Et ce n'est pas fini !* », lâche-t-il dans un grand éclat de rire.

Votre regard historique et transnational montre que toutes les sociétés peuvent connaître de longues phases d'inégalités élevées. Elles sont justifiées au niveau le plus général par « l'idéologie propriétaire ». C'est-à-dire ?

C'est une idéologie politique qui place la propriété privée comme mode de régulation central des relations sociales permettant d'obtenir la prospérité et l'harmonie de la société. Elle se présente en opposition aux sociétés ternaires, que l'on trouve en France sous l'Ancien Régime, en Inde, dans les sociétés musulmanes, etc., fondées sur une partition en trois entre une classe cléricale, la noblesse et les roturiers. La propriété privée est présentée comme une source d'émancipation individuelle dans la mesure où tout le monde peut, en théorie, devenir propriétaire. Il y a une telle foi dans cette idée après la Révolution française que le XIX^e siècle pousse le niveau de protection de la propriété à un niveau de sacralisation quasi religieux. Prenez l'exemple de l'abolition de l'esclavage : on procède alors à l'indemnisation financière des propriétaires d'esclaves mais pas des esclaves eux-mêmes pour les traitements qu'ils ont subis !

Le XIX^e siècle pousse le niveau de protection de la propriété à un niveau de sacralisation quasi religieux

La chute du communisme dans les années 1990 a joué le même rôle que celle des sociétés d'ordre au XVIII^e siècle, permettant le développement d'un « néopropriétarisme » qui justifie l'accumulation de droits de propriété sans limite. Quel que soit le niveau de fortune atteint, on ne doit pas le remettre en cause et les dettes publiques doivent être intégralement remboursées, quitte à grever le destin de plusieurs générations nées au mauvais endroit.

Historiquement, pour les pays riches, le XIX^e siècle a été celui des inégalités les plus fortes. Pourquoi ?

Il y a eu des débats sur une possible remise en cause de la propriété au moment de la Révolution française. Des projets d'impôts sur les successions, avec des taux de l'ordre de 70 %, voire 80 % pour les plus élevées, sont discutés, mais ils n'ont pas été adoptés. Les événements ont fait que les défenseurs de l'idée propriétaire ont repris le contrôle et on n'a pas eu le temps d'expérimenter ces politiques. Tout au long du XIX^e siècle,

l'imposition des successions restera à 1 %. Il faudra attendre 1902 pour que la France commence à mettre en œuvre un impôt progressif en la matière, et il restera limité, avec un taux qui ne dépasse pas 6,5 % en 1910.

Au final, en 1914, la France affiche un niveau très élevé de concentration de la propriété, avec quasiment 60 % du patrimoine détenu par le 1 % les plus riches, une part encore plus élevée qu'au moment de la Révolution et presque aussi forte qu'au Royaume-Uni, dont les inégalités proviennent d'une extrême concentration de la propriété des terres. Il y a une grande hypocrisie de la bourgeoisie française de la Belle Époque (1880-1914) qui avance l'idée selon laquelle la France, contrairement à l'Angleterre, est une république et n'a pas besoin d'un impôt progressif tel qu'il est mis en place outre-Manche. A cette instrumentalisation politique s'ajoute, il faut le reconnaître, le fait que les expériences pratiques de fiscalité progressive manquaient à l'époque. Les conservateurs avaient beau jeu de dénoncer la machine infernale et spoliatrice de l'imposition progressive des revenus et du patrimoine.

La véritable révolution historique majeure, c'est le XX^e siècle. Avec une baisse de la valeur des propriétés et une réduction de leur concentration. Sur la valeur, d'abord, est-ce le résultat direct des destructions dues aux deux guerres ?

Ce n'est ni le seul, ni le principal facteur. Regardez le Royaume-Uni, qui n'a pas été touché par des destructions massives et dans lequel on assiste à la même évolution. En Allemagne et en France, ces destructions expliquent en gros un quart de la baisse de la valeur des propriétés. Ce n'est pas négligeable, mais les trois quarts restent à éclaircir.

Une grande partie de l'épargne privée s'est investie dans le financement de la guerre par l'achat de titres de dettes publiques. L'inflation et des taxations exceptionnelles sur le capital au sortir des conflits vont quasiment ramener cette épargne vers zéro. Le poids de la dette publique en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est en gros divisé par dix en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. On fait alors le choix de ne pas rembourser une dette publique jugée trop importante pour l'avenir des pays. Ceci explique en gros un tiers à la moitié de la baisse des patrimoines privés.

Le reste s'explique par les évolutions politiques qui visent à limiter les droits des propriétaires. Par exemple, l'encadrement des loyers, qui réduit le prix des propriétés ; la montée du pouvoir des salariés dans les conseils d'administration (en Allemagne et dans les pays nordiques), qui réduit la valeur en Bourse des entreprises du fait de droits plus forts donnés aux salariés sur les actionnaires.

Le XX^e siècle est également marqué par une forte diminution de la concentration des patrimoines.

Un élément explicatif tient à l'importance prise à la veille de la Première Guerre mondiale par les portefeuilles étrangers. C'est d'autant plus vrai que l'on se situe dans le haut de la distribution des patrimoines. Ce sont donc eux qui seront les plus pénalisés

par l'effondrement de la valeur des actifs un peu partout entre 1914 et les années 1950. Le sommet inégalitaire de 1880-1914 était celui d'un monde propriétaire et colonial.

| Le sommet inégalitaire de 1880-1914 était celui d'un monde propriétaire et colonial

L'évolution des politiques publiques domestiques joue également un rôle central, avec la mise en place d'une fiscalité très progressive sur les revenus et les successions. Toutes ces évolutions représentent un choc qui impose à ceux qui vivaient de leurs rentes de réduire considérablement leur train de vie.

Pour autant, après la Seconde Guerre mondiale, l'accumulation du capital, celle qui est nécessaire à la croissance, se poursuit, mais elle est le fait de nouvelles couches sociales : les classes moyennes. Grâce à l'éducation, l'accumulation est bien plus large que dans les sociétés propriétaires d'avant le premier conflit et de manière bien plus efficace avec des taux de croissance plus élevés.

C'est vraiment dans l'émergence d'une classe moyenne patrimoniale qui prend la place des plus riches que se produit une révolution. Car la situation évolue peu pour les 50 % du bas.

Tout à fait, je veux insister sur ce point : les sociétés sociales-démocrates d'après-guerre comportent, en dépit de toutes leurs réussites, une limite importante. La moitié la plus pauvre de la population n'a jamais vraiment accédé à la propriété. Les 50 % les plus pauvres n'ont jamais possédé plus de 10 % des propriétés, tandis que les 10 % les plus riches n'ont jamais possédé moins de 50 % des propriétés.

Depuis les années 1980, les inégalités repartent à la hausse. Dans tous les pays riches, les partis de gauche au pouvoir ne les ont pas remises en cause. Pourquoi ?

Trois facteurs sont à l'œuvre : l'absence d'ambition éducative, l'absence de volonté de faire circuler la propriété et l'absence de réflexion pour trouver des solutions en dehors des territoires nationaux dans une période de mondialisation.

Sur l'éducation, lorsque l'on étudie le vote pour les partis sociaux-démocrates en Europe ou aux Etats-Unis, on s'aperçoit qu'ils sont devenus des partis de diplômés, et non plus de travailleurs. Dans les années 1950-1980, ce sont les moins diplômés qui votent pour eux, alors que dans les années 1990-2020, ce sont les plus diplômés. C'est un processus graduel au fil des décennies qui manifeste que les gagnants du système éducatif, notamment ceux du supérieur, sont devenus la cible privilégiée des partis sociaux-démocrates, alors que le reste de la population se sentait abandonnée.

| Les sociaux-démocrates ont perdu le vote des moins diplômés en même temps que les plus riches continuent à voter pour les partis plus conservateurs

Il est vrai que jusqu'aux années 1980, la voie à suivre était plus facile : amener une classe d'âge à un niveau d'éducation primaire, puis secondaire. Une fois cela réalisé, il est plus difficile d'amener toute la population au niveau master ou doctorat ! Mais cela

n'empêchait pas de penser des politiques plus justes pour l'accès au supérieur, ce que les sociaux-démocrates n'ont pas suffisamment fait. On continue par exemple à dépenser plus d'argent dans les collèges et les lycées plus privilégiés que dans les autres, ou dans les filières sélectives du supérieur qu'à l'université. Et tout cela se fait dans un contexte général de baisse de l'investissement éducatif, qui est passé de 1 % du revenu national au début du XX^e siècle à un peu plus de 6 % dans les années 1990, avant de stagner, voire d'être orienté à la baisse depuis, en dépit de la forte augmentation du nombre d'étudiants. Ce qui, soit dit en passant, explique en partie l'abaissement de la croissance. Les sociaux-démocrates ont ainsi perdu le vote des moins diplômés en même temps que les plus riches continuent à voter pour les partis plus conservateurs, même s'ils ont tendance à se rapprocher des élites diplômées.

Et sur les politiques publiques concernant la diffusion de la propriété ?

La promesse d'égalité des sociaux-démocrates n'a pas été tenue. En partie parce qu'ils sont devenus des partis de diplômés. Mais la chute du communisme a joué son rôle. Les socialistes français et les travaillistes britanniques en sont restés à une approche centrée sur les nationalisations jusqu'aux années 1980, avant de passer sans coup férir aux privatisations. En Allemagne ou dans les pays nordiques, qui avaient eu recours à la propriété sociale et à la cogestion dès les années 1950, cette voie n'a pas été approfondie autant qu'elle aurait pu. Et sur le plan fiscal, les systèmes d'imposition progressive de la propriété et de circulation du patrimoine n'ont pas été sollicités comme ils auraient dû.

L'absence de proposition face à la mondialisation a également joué un rôle dans la faible réponse des partis sociaux-démocrates à la progression des inégalités.

La construction européenne aurait pu être leur réponse. A partir du moment où l'on accepte un cadre économique et financier transnational, il est normal que les régulations publiques économiques, fiscales et environnementales prennent une dimension transnationale. Il est frappant de constater combien les sociaux-démocrates ont peu progressé sur le sujet. Ils ne se sont jamais véritablement demandé comment sortir de la règle de l'unanimité fiscale en Europe. Ils ont accepté la libre circulation des capitaux sans réclamer des systèmes d'échange d'informations entre pays sur qui détient quoi, ce qui empêche de taxer correctement ces patrimoines et leurs revenus.

Les partis sociaux-démocrates ont accepté la libre circulation des capitaux sans réclamer des systèmes d'échange d'informations entre pays sur qui détient quoi, ce qui empêche de taxer correctement ces patrimoines et leurs revenus

Il est frappant de voir à quel point Hannah Arendt leur faisait le même reproche en 1951 dans *Les origines du totalitarisme* : les sociaux-démocrates de l'entre-deux-guerres étaient un peu perdus car ils tentaient de penser leur projet politique presque uniquement dans le cadre de l'Etat-nation. Par comparaison, les idéologies colonialiste, bolchévique, nazie ou le projet américain cherchaient à penser la régulation de l'économie-monde à un niveau explicitement transnational.

Les voies qui consistent à penser des souverainetés communes de manière démocratique ne sont pas faciles, mais je pense qu'il en existe. Il est urgent de faire des propositions en ce sens. J'essaie d'y contribuer.

Cela signifie-t-il, à l'inverse, qu'aucune solution nationale n'est efficace ?

Non, je reste convaincu qu'en matière éducative, de circulation de la propriété, sur le plan fiscal, etc., on peut faire beaucoup de choses au niveau national. Regardez l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en France : ses recettes sont passées d'environ 1 milliard d'euros en 1990 à 5 milliards au moment de sa suppression, une multiplication par cinq pendant que le PIB était multiplié par deux. Si l'ISF avait été modernisé, avec des déclarations préremplies pour les patrimoines, comme il en existe pour les salaires, alors il aurait pu rapporter bien plus, de l'ordre de 10 milliards.

Je reste convaincu qu'en matière éducative, de circulation de la propriété, sur le plan fiscal, on peut faire beaucoup de choses au niveau national

De la même façon, la taxe foncière reste extrêmement régressive, elle ne prend pas en compte l'état de vos dettes (celui qui dispose d'un logement de 200 000 euros avec 190 000 euros de dettes paie le même montant que celui qui a hérité du même logement et qui n'a aucune dette à rembourser), ni la détention d'un patrimoine financier (celui qui en plus de son logement possède 2 millions d'euros de patrimoine financier paie la même taxe que celui qui n'en a pas). On peut avancer sur toutes ces questions. La montée des inégalités n'est pas une fatalité. Des politiques publiques peuvent être mises en œuvre pour lutter contre le propriétaireisme ambiant.

Quelles sont vos propositions ?

Elles suivent deux grands axes : la propriété sociale et la propriété temporaire. La propriété sociale, c'est distribuer, pour toutes les entreprises, la moitié des droits de vote aux conseils d'administration aux salariés, comme cela se fait en Europe germanique et nordique depuis des décennies. On peut également expérimenter le fait de plafonner les droits de vote des actionnaires les plus importants. Si l'on veut réduire les inégalités, il faut évoluer vers une plus grande propriété sociale.

L'autre piste, c'est la propriété temporaire : un impôt progressif annuel sur la propriété et sur les successions. Actuellement, le patrimoine moyen par adulte en France est d'un peu moins de 200 000 euros. Si vous êtes en dessous de la moyenne, la taxe sur la propriété serait très faible, de l'ordre de 0,1 % de la valeur du bien, soit bien inférieure à la taxe foncière actuelle. En revanche, pour les détentions plus importantes et, surtout, pour les très importantes, dépassant la centaine de millions ou le milliard d'euros, on pourrait passer à des taux d'imposition allant jusqu'à 90 % pour les patrimoines de plus de 10 000 fois le patrimoine moyen, soit au-delà de 2 milliards d'euros.

Pour les détentions très importantes, dépassant la centaine de millions ou le milliard d'euros, on pourrait passer à des taux d'imposition allant jusqu'à 90 %

Le barème que je propose mettrait fin aux énormes détentions tout en laissant la possibilité de détenir un patrimoine de plusieurs millions, voire de plusieurs dizaines de millions d'euros, pour les plus riches. L'idée qu'une seule personne puisse posséder plusieurs milliards d'euros est difficile à justifier. Je propose de revenir à des taux d'imposition qui ne sont pas radicaux. Ils ont existé jusqu'aux années 1980 et l'expérience historique a montré qu'ils ne représentent pas un obstacle à la croissance.

Avec les recettes fiscales récupérées, on pourrait établir une dotation universelle en capital, un héritage pour tous, distribuée à chacun à 25 ans, de l'ordre de 120 000 euros. Actuellement, si le patrimoine moyen est de 200 000 euros, la moitié des gens ne reçoivent rien du tout. Cette circulation de la propriété permettrait également de la rajeunir. Dans nos sociétés vieillissantes, le pouvoir économique est en effet de plus en plus contrôlé par les plus âgés. Cette socialisation de l'héritage permettrait à chacun de recevoir des capitaux au moment où il en a le plus besoin dans sa vie, pour acheter un logement, créer son entreprise, etc., voire pour investir dans l'entreprise où l'on travaille.

Vous prônez effectivement le développement de l'actionnariat salarié. Mais si votre entreprise va mal, vous pouvez perdre à la fois votre emploi et votre épargne.

L'actionnariat salarié ne convient pas dans tous les cas, mais il peut parfois représenter un complément à la propriété sociale. En plus de 50 % des voix données aux représentants des salariés, ces derniers pourraient également détenir une partie des actions de l'entreprise pour y exercer plus de pouvoir. Ce n'est pas un modèle universel, chacun reste libre de l'utilisation qu'il souhaiterait faire de sa dotation universelle. On entend souvent la critique selon laquelle même avec 50 % des voix pour les salariés, à la fin, ce sont toujours les actionnaires qui décident de tout. Avec une petite partie d'actionnariat salarié, on pourrait s'assurer de faire basculer le pouvoir de leur côté.

Plutôt qu'intervenir sur la redistribution, est-ce qu'il ne faudrait pas intervenir avant, sur la répartition primaire, en appelant par exemple à une hausse des salaires ?

Le pouvoir de négociation apporté aux salariés va avoir cet effet-là. L'une des conséquences sera de permettre de rééquilibrer le partage salaires-profits. On peut jouer sur plusieurs paramètres, notamment une montée du salaire minimum, mais on ne peut pas agir que par le bas. Il me semble que le plus important est de donner une vraie place aux salariés dans la direction des entreprises.

Vous abordez peu les questions de régulation financière. Or, dès qu'une crise survient, les autres débats passent à la trappe. De plus, la finance est également responsable de la montée des inégalités.

Le développement de la finance depuis les années 1990 résulte, d'abord, de la libéralisation des flux de capitaux sans régulation. C'est là qu'il faut agir. De ce point de vue, en Europe, on sera obligé, à un moment ou à un autre, de dénoncer les traités en vigueur qui permettent cette libre circulation sans contrôle. L'hypertrophie financière est

en partie le fruit des mouvements de capitaux sans limite, un monde dans lequel tout le monde possède tout le monde, même si une partie de ces transactions sont fictives et représentent des tentatives de contournement fiscal et réglementaire. Contrôler la circulation des capitaux qui attaque la souveraineté des Etats est à mon sens le bon moyen pour remettre le mauvais génie de la finance dans la bouteille.

Disposer d'une monnaie unique et de dix-neuf taux d'intérêt ouvre la porte à la spéculation

L'autre piste à creuser est l'établissement d'un taux d'intérêt commun pour l'ensemble des membres de la zone euro. Disposer d'une monnaie unique et de dix-neuf taux d'intérêt ouvre la porte à la spéculation. On peut avancer dans cette voie sans procéder à une mutualisation des dettes publiques et à des transferts entre Etats. Ce combat-là peut être gagné.

Le répertoire des idées est premier. Les idées disponibles peuvent faire basculer les trajectoires historiques, écrivez-vous. Mais seule l'expérimentation pratique réussie change la donne en faisant évoluer les rapports de force politico-idéologiques. Que conseillerez-vous à un jeune : devenir chercheur ou homme politique ?

Les deux ! Il n'y a pas une seule bonne vie possible, cela dépend des aspirations de chacun. Sur le plan des idées, je pense que l'une des raisons de notre désarroi démocratique tient à l'autonomie trop forte de la sphère et de l'expertise économique et financière par rapport au reste de la société. Ce n'est pas une matière facultative. Tout le monde devrait s'approprier les questions économiques. J'essaie d'y contribuer.

Pour ma part, ma trajectoire repose sur le métier de chercheur parce que c'est ce que j'aime faire et je pense que c'est ce que je fais le mieux. Les idées sont premières et elles doivent diffuser le plus largement possible. Cela dit, au moment des élections, je ne reste pas dans ma tour d'ivoire et je me force à m'engager, y compris quelques fois à accompagner des candidats qui ne sont pas entièrement satisfaisants... Je le fais quand même car cela me paraît important et je continuerai à le faire !

Capital et idéologie, par Thomas Piketty, Seuil, 25 euros, 1232 pages.